

for Palestine Refugees and through United Nations peace-keeping. Beginning with Canadian participation in the United Nations Truce Supervisory Organization in 1948 Canada has since been continuously involved in UN peacekeeping activities. Members of our armed forces have served weary months and years in inhospitable conditions, seeking to ensure the respect of armistice and disengagement agreements between Israel and her neighbours. This is a role in which Canadians have developed expertise and which is appreciated by the countries of the area. It is a responsibility we should continue to assume when we believe that peacekeeping can be helpful in preventing the outbreak of hostilities, reducing tensions or establishing an environment on the ground conducive to dialogue between the countries in dispute.

Since its establishment in 1950 Canada has also given generous financial support to the United Nations Relief and Works Agency in its effort. UNRWA now assists over 600,000 refugees in camps in Lebanon, Jordan, Syria and Israeli occupied territories by providing them education, training and health services as well as basic food rations. We have traditionally been one of UNRWA's largest contributors. During my visit to Jordan I was able to tour a major refugee camp and discuss the Agency's activities with its officials there. There is no doubt in my mind that UNRWA has played an essential role in alleviating the hardship of the Palestinian refugees and providing them with educational opportunities which have enabled them both to sustain themselves better and to make a significant contribution to the development of many of the Arab states. I believe Canada should continue its contributions to UNRWA, whose activities are also an important reminder to the Palestinians that the international community has accepted a responsibility for the refugees of 1948 and 1967.

If a general settlement of the Arab-Israeli dispute can be achieved in the Middle East which would require the support of the international community, I believe that Canada, within the limits of its resources and capabilities, should be ready to play its part in assisting in the implementation of such a peace. This would be a logical and consistent role for our country to play, given our traditional concern for the area, dating back more than 30 years, and our interest in seeing a dispute which has caused so much hardship and disruption resolved to the benefit of all. Such Canadian assistance could, for example, take the form of participation in some kind of peacekeeping presence or international economic effort if either of these were to be an element in a settlement.

Canada's Position

In my view, to play a useful role in the Middle East and exercise what influence we can, commensurate with our resources, we must have the respect of the governments and peoples of the region. To encourage moderation and conciliation we must be regarded as fair-minded by the parties. This means primarily that positions we take should have as their objective the goals of justice and reconciliation. It also means, however, that we must be prepared to express our disapproval when actions are taken by one or other of the parties which we believe are counterproductive to the peace process. This will

Canada pour atténuer les souffrances causées par le conflit israélo-arabe et pour réduire les tensions entre les parties au différend. Depuis sa participation à l'organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve en 1948, le Canada a été de toutes les opérations de maintien de la paix des Nations unies. Les membres de nos forces armées ont vécu des années et des mois pénibles dans des conditions difficiles, cherchant à faire respecter l'armistice et les accords de désengagement intervenus entre Israël et ses voisins. C'est un rôle où nous avons acquis une maîtrise certaine et qui est apprécié par les pays de cette partie du globe. Nous devons continuer à assumer cette responsabilité là où le maintien de la paix peut, selon nous, aider à empêcher le déclenchement d'hostilités, à réduire les tensions ou à créer un climat favorable à l'établissement d'un dialogue entre antagonistes.

Le Canada a aussi accordé une aide financière généreuse à l'Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA) depuis sa création en 1950. L'UNRWA vient actuellement en aide à plus de 600,000 réfugiés établis dans des camps au Liban, en Jordanie, en Syrie et dans les territoires occupés par Israël en leur fournissant des services en matière d'éducation, de formation et de santé, ainsi qu'une aide alimentaire de base. Notre contribution à l'UNRWA a toujours été l'une des plus importantes. Au cours de ma visite en Jordanie, j'ai eu l'occasion de me rendre dans un des grands camps de réfugiés et de discuter des activités de l'Office avec ses représentants. Il ne fait aucun doute que l'UNRWA a beaucoup contribué à soulager la misère des réfugiés palestiniens et à leur permettre, grâce à l'éducation, de subvenir à leurs propres besoins et de contribuer de façon sensible au développement de nombreux États arabes. J'estime que le Canada devrait poursuivre ses contributions à l'UNRWA, dont les activités servent aussi à rappeler aux Palestiniens que la communauté internationale entend assumer ses responsabilités vis-à-vis des réfugiés de 1948 et 1967.

Si un règlement général du différend israélo-arabe peut être atteint au Moyen-Orient grâce à l'appui de la communauté internationale, j'estime que le Canada, dans les limites de ses ressources et de ses capacités, devrait être prêt à jouer son rôle dans le rétablissement de la paix. Cette attitude s'inscrirait dans une suite logique étant donné notre préoccupation constante, depuis au moins trente ans, à l'égard des problèmes de cette région et l'intérêt que nous portons à voir se résoudre, à l'avantage de tous, un conflit qui a déjà causé tant de misère et de bouleversements. L'aide du Canada pourrait, par exemple, prendre l'aspect d'une participation à une quelconque force de maintien de la paix ou à un effort économique international, si cela devait contribuer à un règlement éventuel.

La position du Canada

Selon moi, pour jouer un rôle utile au Moyen-Orient et exercer une quelconque influence, compte tenu de nos ressources, nous devons avoir le respect des gouvernements et des peuples de cette partie du monde. Si nous voulons encourager la modération et la conciliation, il faut que toutes les parties en cause croient à notre impartialité. Cela veut dire en tout premier lieu que les positions que nous adoptons doivent avoir comme objectif la justice et la réconciliation. Cela veut aussi dire, toutefois, que nous devons être prêts à exprimer notre désapprobation lorsque nous estimons qu'une initiative de l'un